

AUDIT

Audit de la gestion des risques

Swiss Investment Fund for Emerging Markets SA

L'ESSENTIEL EN BREF

Depuis 2011, Swiss Investment Fund for Emerging Markets SA (SIFEM SA) est la société financière de développement de la Suisse. La Confédération en détient la totalité des actions. Faisant partie intégrante de la coopération au développement économique de la Suisse, SIFEM SA investit dans près de 70 fonds et établissements financiers. Les intermédiaires financent de petites et moyennes entreprises privées à croissance rapide dans des pays en développement et des pays émergents. Au 31 décembre 2023, le total du bilan de SIFEM SA s'élevait à près de 684 millions de francs, tandis que les engagements actifs (promesses d'investissement et engagements en cours) atteignaient environ un milliard de francs.

Le Conseil fédéral gère SIFEM SA au moyen d'objectifs stratégiques, dont l'obligation d'avoir un système global de gestion des risques qui réponde à la norme ISO 31000¹.

Le Contrôle fédéral des finances a audité la qualité de la gestion des risques de SIFEM SA et reconnu l'efficacité de l'activité principale de la société, à savoir la gestion des risques financiers pesant sur le portefeuille d'investissement. En revanche, la gestion des risques encourus au niveau global n'est qu'embryonnaire, a lieu de manière réactive ou au cas par cas et présente un besoin d'amélioration considérable en termes de processus et de contenu.

La gestion globale des risques est déficiente

SIFEM SA ne dispose ni d'une politique, ni d'une stratégie de gestion des risques qui renseignent sur la manière dont la société entend gérer les risques au niveau global ou sur ceux qu'elle peut assumer tout en continuant d'exécuter ses tâches avec soin et de manière économe et conforme aux objectifs. La politique et la stratégie de gestion des risques devraient être approuvées par le conseil d'administration. Celui-ci est tenu de définir les tâches, compétences et responsabilités en matière de gestion des risques avec clarté et cohérence dans le règlement d'organisation ainsi que dans les accords avec les prestataires externes, et de les faire respecter au sein de la société.

Bien que SIFEM SA ait établi un projet de catalogue des risques et des mesures, les risques encourus au niveau global n'y sont ni identifiés ni évalués de façon systématique, et aucune mesure n'y est définie et assortie des responsabilités qui s'y rapportent. Les risques et l'efficacité des mesures ne sont pas contrôlés périodiquement, et SIFEM SA ne fait pas un monitoring des risques suffisant. Le conseil d'administration n'a donc pas assez d'informations sur les risques auxquels SIFEM SA est exposée pour pouvoir les prévenir et intervenir en cas de besoin.

Telle qu'elle est conçue à l'heure actuelle, la gestion des risques ne permet pas de faire face à la survenance ou aux conséquences des risques et n'est donc pas efficace.

¹ La norme ISO 31000 définit des lignes directrices (principes, cadre et processus) qui, en trois étapes, permettent aux entreprises intéressées de mettre en œuvre une stratégie de gestion des risques efficace (cf. <https://www.iso.org/fr/iso-31000-risk-management.html>).